

COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL CONSULTATIF DE QUARTIER
DU « VIEUX WISSOUS » DU 10 JUIN 2008

Présents en début de séance :

Madame Sylvia GRECO, Maire Adjoint.
Madame Murielle CLAIRE, Conseillère municipale en charge de ce quartier.
Madame Odile ESTRADE, Conseillère municipale.
Monsieur Guy BERNIERE, Conseiller municipal.

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Séverine FOUREL

Ouverture de la séance :

20h45

I/ Ouverture de la séance et présentation :

Me Sylvia GRECO ouvre la séance en se présentant et en présentant les élus référents au Conseil Consultatif de Quartier dénommé « Vieux Wissous ».
Elle explique ce qu'est un Conseil Consultatif de Quartier et son but.

II/ Prise de parole de Me Murielle CLAIRE :

Me CLAIRE se présente et précise ses délégations en tant qu'élue municipale.

III/ Prise de parole de Me Odile ESTRADE :

Me ESTRADE se présente, donne ses délégations et remercie les participants d'être venus aussi nombreux. Elle précise que l'on va devoir élire des administrés au sein du bureau de leur Conseil Consultatif de Quartier pour qu'ils soient les représentants de la population du quartier dénommé le « vieux Wissous ».

IV/ Ouverture du débat par Me Murielle CLAIRE :

Me CLAIRE demande aux administrés s'ils ont des questions par rapport à la charte puis, elle laisse la parole aux participants ayant des questions ou des suggestions concernant leur quartier.

QUESTIONS POSÉES PAR LES ADMINISTRÉS :

1°) Plusieurs questions ont été posées aux élus concernant la circulation, le stationnement, la voirie dans Wissous :

- Mr BOUSSARD demande ce que la Municipalité compte faire par rapport à l'interdiction des poids lourds sur la Commune qui n'est pas respectée à ce jour et sur la vitesse qui présente un réel danger.
- Les gens se plaignent de plusieurs rues au niveau de la circulation trop abondante ;
- Mr VIEIRA, commerçant sur Wissous explique qu'avec le changement du plan de circulation par l'ancienne Municipalité, il a constaté une perte de clientèle.
- Rue André Dolimier, problème au niveau de la circulation, on demande d'essayer de trouver une solution au niveau de la signalétique à l'entrée de Wissous concernant l'interdiction aux poids lourds, de plus cet administré précise que le rond point du Château Gaillard est dangereux et demande que le parking de la rue Charles Legros soit fleuri.
- Circulation rue Paul Doumer très difficile, le midi la circulation est dense dans les deux sens et les voitures qui se garent sur les trottoirs provoquent des soucis pour la circulation des administrés ;
- Au niveau de la rue de l'Amiral Mouchez, il y a un mur qui s'écroule depuis environ 18 mois. Ce mur n'appartiendrait pas à la Commune mais, l'administré demande si Mr Le Maire ne peut pas faire quelque chose car si le mur s'écroule cela risque d'être très dangereux ;

- Problème de stationnement sur les trottoirs de la rue Victor Baloche ;
- L'ancienne Municipalité avait prévu de construire un parking rue de la ferme, qu'en est-il à ce jour ? Ce projet est-il maintenu ?
- Il y a une maison en ruine qui appartient à la Commune (5 rue André Dolimier), un administré demande si la Municipalité ne peut pas y construire un parking ;
- Un administré demande à la Municipalité si elle ne peut pas vendre les biens lui appartenant qui ne servent pas à ce jour, dans le but d'enrichir un peu plus les recettes du budget communal ;
- Problème de nuisance sonore nocturne rue Guillaume Bigourdan durant la période de l'opération « Wissous Plage » ;
- Au niveau de la maison qui a été achetée pour la construction du nouveau poste de police municipale, ne serait-il pas possible d'y construire à la place un parking ;
- Rue Boussard, un administré demande si la Commune peut contacter les entreprises car dès 5h du matin, il y a des moteurs qui tournent et des coups de klaxons ;
- Me CATARINO se plaint que rue Georges Collin, ils sont entourés de camions, de plus dans cette rue il y a des voitures garées au même endroit depuis un certain temps et à ce jour rien n'a été fait pour que cela change (amende, avertissement ...).
- Rue de la Ferme, il y a un problème de circulation et rue Georges Collin la vitesse des voitures est trop élevée ;
- Rue Georges Collin, il y a bien un sens interdit mais, à ce jour il ne fonctionne pas, les gens passent quand même par cette interdiction ;
- La rue Boussard est, elle aussi prise dans le mauvais sens, il faudrait peut être voir s'il y a un problème avec le panneau qui serait peut-être pas assez voyant ;
- Un administré fait remarqué que le parking de la Mairie sous la halle est vide à 80% régulièrement donc il propose de le laisser ouvert au public le midi ;
- Route de Paray, il y a des problèmes de circulation.

2°) Autres questions posées aux élus :

- Mr VIEIRA précise qu'il espère que les promesses faites par les nouveaux élus vont être maintenues comme par exemple pour Wissous Plage, le Maire Mr Régis ROY CHEVALIER avait dit durant sa campagne électorale qu'il ferait en sorte de désigner un restaurateur de Wissous pour cette opération. Or, à ce jour des rumeurs contraires circulent.
- Tous les Conseils Consultatifs de Quartier vont-ils fonctionner ensemble ?
- Ces Conseils ne concernent t'ils que le secteur de l'urbanisme ?
- Au niveau des constructions du quartier Saint-Eloi, est-ce qu'il va y avoir des logements sociaux ? Car au niveau de Wissous, il n'y a pas de logements sociaux.
- Mr CAPELLE : au niveau des convocations pour l'information de ce Conseil de quartier, le boitage a été mal fait. Comment les informations ont-elles été diffusées par la Commune ? Le fait que le boitage ne soit pas fait partout, est-ce une volonté de la Municipalité ? Ce problème se pose aussi avec Wissous mag'.
- Demande d'une réunion publique spécifique organisée par Mr Le Maire concernant Wissous Plage. Car, il y a de gros problèmes de nuisance sonore dès le début de la construction avec les poids lourds puis après avec des manifestations se terminant à des heures incorrectes. L'administré espère que la Municipalité fera en sorte d'éviter les manifestations se terminant tard ainsi que d'éviter tout stationnement gênant, comme ce fut le cas les autres années. C'est une déception que la nouvelle Municipalité ait reconduit Wissous Plage cette année au même endroit.
- Me PAQUIS précise qu'elle s'occupe de certaines personnes âgées de la Commune et qu'elle constate des problèmes de livraison comme pour ce jour où 3 personnes n'ont pas été livrées. Elle précise que les repas sont mauvais et coûteux, de plus des agents communaux lui ont dit que le contrat avec la société de livraison des repas arrivait à échéance donc elle demande s'il n'est pas possible que la préparation des repas soit faite par la restauration communale et que la livraison soit faite elle aussi

par un agent de la Commune. Avant les repas étaient préparés par la cantine et la livraison était faite par François un agent communal qui connaît les personnes âgées résidant sur la Commune et, dès qu'un problème était rencontré il le transmettait directement en Mairie.

- Où en est le projet d'E.H.P.A.D prévu par l'ancienne Municipalité ? L'administré précise que ce projet est une bonne chose pour les personnes âgées.
- Le quartier du « Vieux Wissous » est sans marché, il serait bien d'y prévoir un marché. On a l'exemple avec la fête de la patate qui amène beaucoup de monde et qui se déroule bien.
- Est-il question de créer une crèche à Wissous car, il n'y a pas assez de places au niveau de la Halte crèche/Halte garderie.
- Mr VIEIRA précise que les gens se plaignent d'une circulation trop dense sur la Commune mais, il explique que les commerces ont besoin des gens extérieurs pour fonctionner.

REPONSES DES ELUS :

→ Concernant le problème de circulation sur la Commune, il faut savoir que le plan est vaste, il va falloir y travailler précise Me GRECO mais il faut laisser le temps à la nouvelle Municipalité d'y réfléchir. Les problèmes que vous rencontrez sont bien pris en compte. Me CLAIRE précise que certains problèmes comme la vitesse ou les sens interdits qui ne sont pas respectés relèvent du civisme et que ce problème ne pourra pas se résoudre rapidement.

→ Concernant les Conseils Consultatifs de Quartiers, Me GRECO précise que les différents quartiers peuvent bien entendu travailler ensemble dès lors qu'un sujet est en interaction avec un ou plusieurs autres quartiers.

→ Me GRECO précise que les Conseils Consultatifs de Quartiers ne concernent pas seulement les questions d'urbanisme, toutes les questions sont les bienvenues. Exemple, « la fête des voisins a eu beaucoup de succès à vous de voir si vous voulez modifier des choses pour les mettre en œuvre l'année prochaine pour une plus grande réussite ».

→ Me ESTRADE précise que toutes les réponses aux questions des administrés ne seront pas apportées ce soir mais qu'elle en prend note. Ce soir c'est un premier constat sur différents problèmes que vous êtes amenés à rencontrer. Les Elus sont déjà au travail sur certains sujets et ils feront en sorte de vous répondre, voir d'arranger les problèmes dès que possible.

→ Me GRECO : vous nous indiquez vos problèmes qui vont être rapportés à Mr Le Maire, consignés par écrit et étudié par la suite. Mais, elle précise que cette nouvelle Municipalité est là depuis 3 mois seulement. Elle hérite d'un bilan lourd avec un budget bien entamé. Il sera fait pour le mieux en procédant par ordre d'urgence et de priorité.

→ Au niveau du quartier Saint-Eloi, la Commune va détenir un certain nombre de logement qui seront bien des logements sociaux.

→ Au sujet du problème de distribution de l'invitation au Conseil Consultatif de Quartier, les élus précisent que ce n'est bien entendu pas fait volontairement de la part de la Municipalité. La distribution a été faite par les distributeurs de « Wissous mag' » et l'information a aussi été diffusée dans « Wissous mag' » et affichée sur les panneaux lumineux. Pour le problème concernant la mauvaise distribution de « Wissous mag' », Me GRECO demande aux administrés d'adresser leur remarque par écrit à Mr Le Maire.

→ Au niveau du souci de localisation de l'opération « Wissous Plage » Me GRECO précise que Mr Le Maire et son équipe souhaitaient l'implanter à un autre endroit, mais par manque de temps, des délais précis devant être respectés, le lieu reste le même.

→ En réponse à la question concernant l'achat de la maison pour le poste de Police municipale restant à l'abandon à ce jour, Me GRECO précise que cela fait parti des biens communaux à vendre de manière à restaurer ce bien et ne pas le laisser à l'abandon.

→ Par rapport à la demande d'une réunion publique concernant l'opération « Wissous Plage », Me GRECO invite cet administré à faire sa demande auprès du secrétariat de Mr Le Maire.

→ Me CLAIRE confirme concernant l'EHPAD que ce projet n'est pas abandonné mais réorienté vers une maison de retraite qui sera accessible à tous les anciens et pas seulement aux personnes âgées dépendantes.

→ Par rapport à la demande d'un marché sur la Commune, les élues confirment que la Municipalité souhaite ouvrir un marché avec un côté convivial. Elles précisent que des contacts ont déjà été pris dans ce sens mais la réglementation est très stricte, pour le moment aucun lieu ne répond aux normes. Rien ne sera entrepris tant qu'un emplacement adéquat et légal ne sera pas trouvé.

→ Concernant la demande d'une nouvelle crèche, Me GRECO confirme que cela fait parti des projets.

V/ Votes des membres du bureau :

Parmi les administrés se sont proposés les personnes suivantes :

- Me PAQUIS Martine, rue Paul Doumer ;
- Mr OLLIVIER Jean-Luc, rue Victor Baloche ;
- Me MICHALON Marie-Claude, rue Général de Gessot ;
- Mr CAPELLE Pascal, rue Guillaume Bigourdan et Fontaine d'Orves ;
- Mr SIEULLE Marc, rue Louis Boussard ;
- Me EDON Nadège, rue de l'Amiral Mouchez ;
- Me POUBEAU Frédérique, route de Paray ;
- Me LELONG Yasmine, rue Georges Collin.

Les Elues ont proposées de prendre 4 personnes comme le stipule la Charte pour essayer de représenter au mieux le quartier du « Vieux Wissous ».

Un administré a demandé à ce que ces 8 personnes soient maintenues parmi les membres du bureau de ce Conseil.

Me GRECO explique que nous devons appliquer la Charte et désigner 4 personnes. Toutes les réunions des Conseils de Quartier sont publiques, les membres du bureau peuvent élargir leur cercle de travail aux 4 autres personnes qui se sont présentées.

Les personnes qui se sont présentées se sont réunies toutes ensemble pour élire les membres officiels du bureau.

Après décision de ces personnes, le bureau du Conseil de quartier du « Vieux Wissous » est présenté aux autres participants, soit :

- Président : Me LELONG Yasmine ;
- Vice Président : Mr OLLIVIER Jean-Luc ;
- Secrétaire de séance : Me MICHALON Marie-Claude ;
- Secrétaire adjoint : Me POUBEAU Frédérique.

Les administrés participants à ce premier Conseil ont applaudis et acceptés ce bureau.

Me GRECO précise qu'il est possible de laisser des messages aux membres du bureau de leur Conseil Consultatif de quartier sur le site internet de la Ville soit : www.wissous.fr et que nous allons essayer de mettre une boîte au lettre à disposition à l'accueil de la Mairie pour les Présidents de chaque Conseil de quartier.

Fin de la séance :

22h15